

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE, MME MARGARET VOGT, SUR LA SITUATION EN RCA



Suite à la prorogation, le 24 janvier par le Conseil de sécurité dans sa Résolution 2088 (2013), du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la Consolidation de la paix en République centrafricaine (BINUCA) jusqu'au 31 janvier 2014, via lequel le Conseil demande au Gouvernement, à la coalition « *Séléka* », aux groupes armés et à l'opposition démocratique de « *s'acquitter de bonne foi de leurs obligations découlant de la Déclaration de principe signée à Libreville le 11 janvier 2013* », la Représentante

spéciale du SG des Nations Unies en RCA et chef du BINUCA, Mme Margaret Vogt, a briefé, le même jour depuis Bangui, la presse internationale basée à New York, par visioconférence, sur la situation en cours dans le pays. C'était en présence de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine, Coordinatrice résidente et Coordinatrice humanitaire, Mme Kaarina Immonen, arrivée à Bangui le 23 janvier, et des chefs de sections Politique, Droits de l'Homme et Appui aux Institutions sécuritaires du BINUCA.

A l'intention des media, Mme Vogt a d'abord rappelé le contexte ainsi que les événements survenus suite à l'offensive militaire de la coalition « *Séléka* contre les forces du Gouvernement centrafricain, le 10 décembre 2012», avant de passer en revue les difficultés inhérentes à l'application des accords.

« Alors que nous suivions de près leurs activités depuis un certain temps, a-t-elle assuré, nous avons cependant été surpris par la vitesse avec laquelle la coalition *Séléka* a pris le contrôle de 12 villes et localités du Nord et du Nord-est de la RCA, entre le 10 et le 23 décembre 2012 ».

Mme Vogt a aussi fait mention de la « panique » suite à la menace brandie par la « Séléka » de poursuivre son offensive jusqu'à Bangui, et lorsqu'elle s'était emparée de la deuxième ville du pays. C'est dans ce contexte, dit-elle, que le Gouvernement tchadien a décidé de déployer des troupes à Sibut. Mais ces forces n'ont pas pu empêcher que cette ville



tombe entre les mains de la coalition. Damara étant située à seulement 60 kilomètres de Bangui, les Nations Unies ont décidé d'évacuer les membres de leurs personnels et leurs familles, a indiqué Mme Vogt, soulignant qu'une grande partie est déjà de retour dans le pays.

Ces évènements sont intervenus alors que des progrès avaient été accomplis en RCA, a relevé la Représentante spéciale. En effet, a-t-elle rappelé, le Gouvernement centrafricain avait décidé de mener à son terme la réforme du code électoral, notamment avec l'accord des autres parties. En outre, la Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix (CPJP), seul mouvement non encore signataire de l'Accord de paix Global de Libreville de 2008, avait décidé d'y adhérer, ouvrant ainsi la voie à la conduite du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR), même si le financement nécessaire faisait toujours défaut. Autre avancé, le Gouvernement centrafricain avait conclu un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI), a indiqué Mme Vogt.

Saluant la contribution de la CEEAC, la Représentante spéciale a dit être impressionnée par la diligence avec laquelle les dirigeants de la CEEAC ont réagi peu après la chute de Sibut. Les pourparlers ont été organisés à Libreville, malgré la période des fêtes de Noël et du jour de l'an, sous la médiation du Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguessou, a-t-elle fait remarquer, saluant, par la même, l'engagement des troupes régionales pour sauver Bangui, avec le déploiement de contingents du Cameroun, de la République du Congo et du Gabon, qui ont rejoint sur place les forces tchadiennes. La France et l'Afrique du Sud ont aussi contribué à cet effort, a-t-elle rappelé.

Comme l'a fait valoir Mme Vogt, la revendication des rebelles était basée sur leur conviction selon laquelle le Président de la RCA avait perdu toute légitimité, ce que les Chefs d'État de la région ont rejeté, étant entendu qu'il avait été élu démocratiquement. Toutefois, ils ont obtenu l'accord du Président Bozizé pour le partage du pouvoir. L'accord politique prévoit donc que le Président de la RCA restera au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat en 2016, mais que le Premier ministre devra être issu de l'opposition et qu'un gouvernement d'union nationale sera constitué, pour une période d'un an. Le gouvernement aura comme mission de restaurer la sécurité, d'organiser des élections législatives, de procéder aux réformes des secteurs judiciaire, économique et social, et de mettre en œuvre le programme de DDR.

En ce qui concerne l'accord de cessez-le-feu, il exige le retrait de toutes les troupes de la coalition Séléka, la cessation des hostilités et la libération des prisonniers de guerre. Mme Vogt a dit qu'elle espérait que le retrait des combattants de la Séléka permettrait de donner aux organisations d'aide un accès humanitaire aux populations affectées. L'accord de cessez-le-feu appelle aussi à faire cesser la violence sexuelle et le recrutement d'enfants soldats, a-t-elle souligné.

Mme Vogt a par ailleurs indiqué qu'un Comité de suivi de ces accords avait été constitué, indiquant que l'une des préoccupations de la coalition Séléka était relative à « ce qui allait arriver à ses militants ». Occasion pour elle de saluer l'engagement pris par le leadership de ladite coalition à s'assurer du respect, par ses troupes, des accords signés. Les Nations Unies, a-t-elle assuré, apportent leur appui technique et logistique dans les efforts en vue de la pleine mise en œuvre des accords.

Autre point soulevé par la Représentante spéciale était relative à la reprise du processus de DDR qui, a-t-elle souligné, « nécessitera davantage de moyens financiers », sans oublier que « nous devons également impliquer les pays de la région, car de nombreux affrontements sont l'œuvre de groupes venant d'autres pays. Et la Représentante spéciale de plaider en faveur de plus de soutien de la communauté internationale.

En réponse aux allégations faisant état de pillages d'hôpitaux, Mme Vogt a indiqué qu'un message clair avait été envoyé pour dénoncer ces faits. En ce qui concerne les cas d'enlèvements, nous prévoyons d'envoyer sur place une mission d'investigation.

Autre question de la presse, la relative polémique autour du déploiement des troupes sud-africaines en RCA. En réponse, Mme Vogt a salué toute contribution, d'où qu'elle provienne, ayant empêché la prise de Bangui car, a-t-elle rappelé, « la coalition de la Séléka était aux portes de Bangui ». Mme Vogt a également confirmé que le BINUCA

travaillait avec les organisations non gouvernementales nationales et internationales, tout en précisant que la situation sécuritaire avait affecté leur travail. Les déplacements sont devenus difficiles dans le pays, a-t-elle expliqué.

Le 11 janvier dernier, la Représentante spéciale avait présenté au Conseil de Sécurité un aperçu de la situation en RCA, par visioconférence depuis Libreville, au Gabon, où se sont tenus les récents pourparlers de paix ayant abouti à la signature de trois accords le même jour, notamment une déclaration de principe visant à résoudre la crise politique et sécuritaire en RCA, un accord de cessez-le-feu et un accord politique qui définit les modalités du partage du pouvoir et de gestion de la période de transition.

* * * * *